



**HAL**  
open science

# Morales et politique de l'immigration, de Jacques Dupâquier

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Morales et politique de l'immigration, de Jacques Dupâquier. Espace Populations Sociétés, 1999, 1, pp.161-162. <halshs-04639579>

**HAL Id: halshs-04639579**

**<https://shs.hal.science/halshs-04639579v1>**

Submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Dupâquier Jacques : *Morales et politique de l'immigration*

Gérard-François Dumont

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dumont Gérard-François. Dupâquier Jacques : *Morales et politique de l'immigration*. In: Espace, populations, sociétés, 1999-1. Les populations de l'Afrique subsaharienne. pp. 161-162;

[https://www.persee.fr/doc/espos\\_0755-7809\\_1999\\_num\\_17\\_1\\_1878\\_t1\\_0161\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1999_num_17_1_1878_t1_0161_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 06/05/2018

# Comptes rendus d'ouvrages

**DUPÂQUIER Jacques : *Morales et politique de l'immigration*, Paris, P.U.F., 1998, 158 p.**

Traiter des questions d'immigration est particulièrement difficile en France. Outre les insuffisances statistiques, depuis une vingtaine d'années, s'affrontent grosso modo deux écoles. La première pense que moins on parle d'immigration, mieux cela vaut : cette école approuvait implicitement, dans les années 1983-85, les statistiques officielles faisant état d'un solde migratoire nul (ce qui était erroné, comme le confirmeront les résultats du recensement de 1990), désapprouvait ceux qui osaient constater, par exemple, que les régularisations d'immigrés clandestins ont des effets démographiques du fait du droit au regroupement familial ; cette même école voudrait interdire aux démographes de faire des recherches sur les lieux de naissance des écoliers ou d'établir des projections. L'autre école, qui est d'ailleurs fort pluraliste, adhère au point de vue contraire. Selon elle, la connaissance est la liberté de l'homme. La refuser pour des raisons idéologiques, ce serait cesser d'être scientifique. Il convient donc de développer considérablement l'information statistique en France pour mieux mesurer les migrations, sous leurs différentes formes,

d'effectuer des recherches pour mieux appréhender leur sociologie,...

L'existence de deux points de vue aussi différents n'est pas sans conséquences pour la société française. Par exemple, le score électoral du Front National aurait-il été le même si l'on avait laissé parler les tenants de la vérité sur les migrations ? Autre exemple, l'I.N.E.D. serait-il resté, en 1998-1999, pendant des mois sans direction si les gouvernements avaient su choisir entre la connaissance démographique et ceux qui refusent toute recherche sur les questions migratoires ?

En publiant les actes d'un colloque intitulé « Morales et politiques de l'immigration », Jacques Dupâquier confirme qu'il se classe parmi les partisans de la connaissance des faits et des opinions.. Cela donne un livre passionnant où se côtoient des démographes comme André Lebon et Michèle Tribalat, des membres de l'Institut, comme Jean-Claude Casanova, François Terré, des personnalités qui, en outre, ont exercé des responsabilités importantes touchant aux questions d'immigration, tel Michel Massenet, ancien Directeur de la Population et des Migrations, Alain Peyrefitte, ou André Damien. Sur un sujet aussi délicat, et compte tenu de la variété des propos échangés, le lecteur trouvera matière à approuver mais aussi à s'indigner.

Le géographe des populations appréciera tout particulièrement dans ce livre les apports méthodologiques et les apports factuels. Michel Massenet et surtout André Lebon clarifient les difficultés actuelles de la connaissance des statistiques d'étrangers et de nationaux en France. Ils montrent en particulier la quasi-impossibilité d'avoir des séries cohérentes pour deux raisons : d'une part, des changements législatifs, tel le code de la nationalité adopté en 1973, et, plus récemment, la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité, et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, viennent introduire des changements modifiant certaines données telles les modes d'acquisition de la nationalité française. De même, les dix-huit flux qui composent l'immigration de caractère permanent recouvrent des notions variables selon l'évolution de la réglementation, celle des conventions signées entre la France et d'autres pays, ou l'élargissement de l'Espace économique européen. De fait, sur ces dix-huit flux, sept sont complètement renseignés, trois le sont partiellement, et huit ne le sont pas du tout. Quant aux sorties migratoires, à part les sorties contraintes (expulsions et reconduites à la frontière) et les sorties assistées, elles sont statistiquement non renseignées.

L'autre raison de la difficulté d'avoir de longues séries cohérentes tient au fait que la Direction de la Population et des Migrations n'a pu mettre en place une méthodologie équilibrée qu'au début des années 1990.

Michèle Tribalat, quant à elle, fait un véritable plaidoyer méthodologique pour des études de terrain permettant de mieux connaître les populations issues de l'immigration. Dans ce but, il convient selon elle

d'« entrer dans les distinctions ethniques... pour mieux connaître ce que ces distinctions recouvrent » (p. 56). Sa méthode « consiste donc à se servir des bulletins individuels de recensement du père et de la mère, qui donnent les pays de naissance, pour attribuer une origine ethnique aux enfants » (p. 57). Cette démarche est selon elle la plus importante car, « le problème de la France n'est plus tant celui des flux migratoires... que celui de la prise de conscience de problèmes sociaux à forte coloration ethnique » (p. 58).

Ces mesures donnent de nombreux résultats. Par exemple, alors que la proportion d'étrangers stricto sensu s'établit à 6 %, 18 % des jeunes auraient une origine étrangère. Cette proportion atteint 45 % en Seine-Saint-Denis. Trois autres départements dépassent 30 % : Paris, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

L'intérêt des chiffres élaborés par André Lebon réside peut-être moins dans les chiffres bruts (entre 68 300 et 135 400 immigrants à caractère permanent selon les années de 1990 à 1996) que dans leur décomposition. Par exemple, concernant les personnes venant de pays de l'Union européenne, le motif d'entrée dominant est le travail, alors que pour les pays tiers, c'est la venue des familles.

La lecture de ce livre peut également nourrir la réflexion des scientifiques car il montre combien les résultats du recensement en France seront pauvres pour appréhender toute la diversité de la géographie de l'immigration en France.

*Gérard-François Dumont*

Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)

**FERREOL Gilles (sous la direction de ...)** : *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998, 382 p.

La vie intellectuelle n'échappe pas à des effets de mode. L'intérêt porté depuis le début des années 1990 à l'exclusion, à la crise du lien social, aux processus d'intégration, aux valeurs citoyennes en fait partie. Sur des thèmes qui pouvaient présenter le risque d'être déjà un peu rebattus, cet ouvrage, fruit de la collaboration de douze enseignants-chercheurs appartenant à des hori-

zons très divers (philosophie, sociologie, démographie, ethnologie, histoire, sciences politiques), apporte bien des éclairages nouveaux et se distingue tant par son caractère pluridisciplinaire que par sa rigueur. Opposer aux clichés, aux schémas simplistes ou périmés, aux fausses notions, voire simplement à l'oubli, la force de la démonstration, du recul épistémologique, de la critique des concepts ou de l'effort de mémoire, tel est l'esprit qui se retrouve de la première à la dernière contribution.

Organisé en trois parties – études de cas, débats et controverses, problématisation –